



CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance)
En 1 AN Formation en apprentissage MFR/CFA VIGNIEU-MORESTEL
 DIPLÔME DE NIVEAU 3 - RNCP 38565 - CODE DIPLÔME 50033204

Public concerné,	Construire un projet professionnel dans la petite enfance. Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
Prérequis,	Etre titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP minimum). Acquérir de l'expérience par une formation en alternance.
Les types d'entreprises	➤ Signer un contrat d'apprentissage dans une structure petite enfance Si le contrat est signé dans une école maternelle sur une année: - 35 heures par semaine en Ecole Maternelle et à la MFR - 3 semaines dans une structure petite enfance (accueil moins de 3 ans). Si le contrat est signé dans un EAJE (établissement d'accueil de jeunes enfants 0 à 3 ans) - 35 heures par semaine et à la MFR sur l'année.
Objectifs	➤ Appréhender concrètement l'organisation des établissements et des services de la petite enfance, leurs personnels et leurs usagers ; ➤ Apprendre à travailler en situation réelle, en présence d'enfants, avec les ressources et les contraintes du milieu professionnel ; ➤ S'insérer dans une équipe de professionnels ; ➤ Mettre en œuvre ou acquérir des compétences définies dans le référentiel du diplôme, sous la responsabilité d'une personne qualifiée. ➤ Acquérir des expériences professionnelles variées afin de se préparer à l'examen L'exercice du métier prend en compte en permanence et de manière transverse : Le développement et les besoins fondamentaux de l'enfant ; Les besoins éducatifs spécifiques en situation de vulnérabilité ou en situation de handicap Le contexte professionnel : réglementation en vigueur, travail en équipe ... ; La prévention des risques pour l'enfant ; La santé et la sécurité au travail
Contenu de la formation  	<u>THEMES ABORDES EN milieu professionnel :</u> ➤ Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages ➤ Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne ➤ Inscrire son action dans le réseau des relations enfant-parents-professionnels ➤ Exercer son activité en EAJE et en ACM (accueil collectif des mineurs). ➤ Exercer son activité en école maternelle ➤ Exercer son activité à son domicile, celui des parents ou en maison d'assistants maternels <u>MODULES EN CENTRE DE FORMATION: 12 semaines (420 heures).</u> -A.L.A : Activités Liées à l'Alternance (Thèmes, rapports, mises en commun, visites...) -Techniques de soin, d'hygiène et de prévention -Techniques de préparation et service des repas -Technologie professionnelle -Techniques d'entretien des locaux -Sciences Médico-Sociales -Biologie -Nutrition alimentation -PSE -Informatique -Animation   
Modalités pédagogiques	Moyens pédagogiques : Chaque salle de cours est équipée d'un tableau numérique connecté. Salle informatique, Cuisine pédagogique, espace puériculture, espace Gestes et postures.

	Méthodes : ➤ Valoriser l'expérience et le vécu en période de stage. ➤ Mettre en adéquation les activités CFA et entreprises ➤ Développer un parcours professionnel de l'apprenti. Modalités : Corrections individualisées, travail en groupe, visites d'entreprises Entretiens professionnels, carnet de liaison.	
Compétences / Capacités professionnelles visées	Compétences professionnelles évaluées. S'INFORMER ➤ Rechercher l'information ➤ Décoder l'information ➤ Sélectionner et traiter l'information ➤ Identifier les besoins de l'enfant REALISER ➤ Aménager les espaces de vie ➤ Assurer des soins d'hygiène corporelle ➤ Assurer le confort de l'enfant ➤ Assurer la prévention et la sécurité ➤ Mettre en œuvre des activités de loisirs et ou éducatives ➤ Préparer et servir des collations et/ou des repas ➤ Entretenir les locaux et les équipements ➤ Contrôler la qualité du travail effectué ORGANISER ➤ Organiser un programme de travail ➤ Gérer un poste de travail ➤ Gérer les stocks de produits/matériels ➤ S'adapter à une situation imprévue COMMUNIQUER ➤ Recevoir et transmettre un message ➤ Accueillir, dialoguer, sécuriser ➤ S'intégrer dans une équipe de travail	
Durée	En formation : 12 semaines de formation 420 heures	En entreprise : Le contrat d'apprentissage peut être signé 3 mois avant le début de la formation et ne peut excéder 12 mois.
Dates / Lieu(x)	Formation en MFR de septembre à mi-juin Epreuves terminales en juin.	MFR de MORESTEL 211 Rue de la Rivoirette 38510 MORESTEL
Indicateurs 2025 2026	<u>Réussite à l'examen</u> : - CAP AEPE : 100 % <u>Insertion Pro</u> : Travail dans le domaine de la Petite Enfance : 80% Ecole Auxiliaire Puériculture : 20 % <u>Rupture</u> : une rupture de contrat	
Coût par participant	Formation financée par OPCO ou CNFPT. Possibilité d'internat (104 euros /semaine) ou de ½ pension (58 euros /semaine). Renseignements donnés lors de l'entretien.	
Responsable de l'action, Contact	Directeur, Adjoint de direction, Responsable de classe.	
Formateurs, animateurs et intervenants	Responsable de classe, formateurs professionnels ayant toutes les compétences requises. Des responsables de classes sont nommés à l'année. Un organigramme avec les fonctions de chaque salarié est communiqué début d'année.	
Suivi de l'action	Livret d'apprentissage entre entreprises et centre de formation.	
Evaluation de l'action	Certification finale en fin d'année du CAP AEPE. Obtention du diplôme en épreuves terminales (minimum une épreuve maximum 3), en fonction des prérequis en entrée de formation.	
Passerelles et débouchés possibles	Insertion professionnelle -Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accompagnant éducatif PE). -Ecole Maternelle (ATSEM, ASEM). -A Domicile (Assistant(e) Maternel(le) Agréé(e)....	Poursuite de formation - Auxiliaire puériculture (sur candidature dossier) - Educateur (trice) jeunes enfants (sous réserve du niveau requis). - Bac professionnel